

Communiqué de presse

Prix pour des projets innovants en faveur des personnes aveugles ou malvoyantes

Appel aux projets pour le Prix de la Canne blanche

Lausanne, le 28 janvier 2020 – En septembre 2020, l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA décernera pour la huitième fois le Prix de la Canne blanche. Elle distingue ainsi des projets innovants, solidaires et porteurs d'avenir en faveur des personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles de Suisse. Un jury du public y prendra part pour la première fois. Le délai de dépôt des propositions est fixé au 23 mars 2020.

Le Prix de la Canne blanche distingue des prestations d'exception en faveur des personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles de Suisse. Cette distinction est décernée en tant que prix de la typhlophilie suisse par l'UCBA en sa qualité d'organisation faitière.

Ce prix distingue des projets issus de domaines tels que : construction adaptée aux handicapés de la vue, communication, information, politique sociale, culture ou engagement idéal exceptionnel de personnes, d'entreprises et d'organisations en faveur des personnes concernées ; développements de moyens auxiliaires dans le domaine technique ou électronique ; recherches et publications dans le domaine des sciences médicales, sociales ou humaines.

Un jury professionnel national sélectionnera trois des projets soumis. Le public élira ensuite le vainqueur parmi ces trois projets – une nouveauté dans l'histoire du concours de la Canne blanche. La remise du prix aura lieu au cours de l'après-midi du 17 septembre 2020 au Centre culturel Kosmos, Zurich.

Les projets peuvent être proposés tant par des organisations et des institutions que par des particuliers. Le règlement, qui contient toutes les indications nécessaires sur le dépôt d'une proposition de projet, peut être téléchargé depuis le site Internet de l'UCBA : www.ucba.ch/canne-blanche.

Photo :
Statuette en bronze « Canne blanche »

Contact

Carol Lagrange, relations médias UCBA Suisse romande, 021 345 00 61, lagrange@ucba.ch

Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA): aux côtés des personnes aveugles et sourdaveugles

L'UCBA s'engage jour après jour, depuis 1903, pour permettre aux personnes aveugles, malvoyantes et sourdaveugles vivant en Suisse de gérer et de déterminer leur existence par elles-mêmes. Nous proposons conseil et accompagnement aux personnes atteintes de surdicécité et à leurs proches, et nous formons des collaborateurs bénévoles pour les accompagner. Nous développons et diffusons des moyens auxiliaires spécialement destinés aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdaveugles et malentendantes-malvoyantes afin de faciliter le quotidien. L'UCBA informe le public sur le handicap visuel et la surdicécité, met sur pied et coordonne des projets de recherche et assure la formation continue du personnel spécialisé dans les domaines du handicap visuel et de la surdicécité en Suisse. Notre travail aux côtés des personnes concernées contribue à améliorer leur autonomie et leur qualité de vie. L'UCBA est certifiée Zewo.